

## Limitation du nombre de bip

## Par rogerbrunel, le 19/05/2011 à 14:46

## Bonjour,

pouvez vous me dire si une décision prise en assemblée générale limitant le nombre de bip par emplacement de parking est légale,

je suis propriétaire de mon emplacement de parking et je souhaite pouvoir bénéficier de 2 bips d'accès pour des raisons de facilité ( place partagée) avec mon épouse à des moments de la journée différents

merci de votre réponse avec argumentaire juridique merci beaucoup